LES ENJEUX

NOMINATIONS & RECRUTEMENTS | CARRIÈRES

Pascal Chevremont passe malgré l'opposition de l'Assemblée

Antoine DUGAST
Publié le 22 juin 2026 . Lecture estimée : 6 min



Nommé à la tête de l'ANJ, le nouveau président du régulateur français des jeux a survécu à son audition parlementaire le 17 juin 2026, de justesse. Ce que ses réponses révèlent sur la doctrine qui s'installe, et ce que les votes disent des fractures politiques autour du gambling.

Dix-neuf voix contre dix-huit à l'Assemblée. Le chiffre est là, et il faut le lire avec prudence. Un veto aurait requis une majorité qualifiée des votes négatifs cumulés des deux chambres, seuil jamais atteint. Pascal Chevremont prend donc la tête de l'Autorité nationale des jeux. Désavoué par la chambre basse, validé par le Sénat à douze voix contre trois. Il arrive fragilisé politiquement, dans une institution dont les dossiers n'attendent pas.

Avant même de prendre ses fonctions, il a dû défendre une vision. Elle s'est précisée au fil des questions, chambre après chambre, avec une cohérence notable.

Sur la publicité d'abord. Plusieurs élus réclamaient une loi Évin des jeux, c'est-à-dire un encadrement de la promotion calqué sur celui de l'alcool. Pascal Chevremont a refusé, dans les deux chambres, avec les mêmes mots : la régulation publicitaire existante est déjà solide, toute évolution appartient au législateur, l'approche sera progressive. Il se présente sur ce point comme un légaliste strict : « Je suis plutôt dans le camp des légalistes, je considère que mon rôle partout où je suis passé est d'aider les acteurs à se conformer aux lois et règlements. »

Sur la loi Évin spécifiquement, il retourne même son passé dans la brasserie en argument d'autorité : « Là, mon expérience dans la brasserie m'aidera énormément. »

Sur le casino en ligne, même posture de retenue. Les opérateurs illégaux ne tirent pas leur compétitivité d'une meilleure offre, mais d'une absence totale de fiscalité. Légaliser ne tarirait pas le marché noir. Le raisonnement recoupe ce qui peut se constater sur d'autres marchés comme aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Il n'empêche pas que le sujet pourrait revenir dans le PLF 2027, avec un rendement estimé à un milliard d'euros. Pascal Chevremont a qualifié de « faible » l'incitation pour les opérateurs à demander des agréments dans les conditions fiscales actuelles, une concession notable à la réalité du terrain.

Interrogé sur son ancien rôle de contrôleur de la FDJ au sein du Ministère de l'Economie, il a répondu avec une formule dont l'ironie n'a pas échappé aux parlementaires :

> *" C'est ce qu'on pourrait qualifier presque un rôle un peu d'observateur, ou certains auraient parlé d'œil de Moscou de l'État dans des entreprises. "*

Il a assuré s'être mis en retrait de ce contrôle dès l'annonce de sa candidature.

L'algorithme des joueurs excessifs : six ans de chiffres erronés

C'est le dossier qui a le plus marqué les échanges, et pas seulement pour sa dimension technique. L'ANJ a publié le 12 mai 2026 un algorithme d'identification des joueurs excessifs sur le périmètre du jeu en ligne. Résultat : 600 000 joueurs à forte probabilité de jeu excessif détectés, là où les opérateurs n'en avaient déclaré que 90 000 en 2025. Un écart d'un facteur trois.

Le désormais Président de l'ANJ ne minimise pas. Il s'alarme.

> *" Ça veut dire que pendant six ans on a minoré le nombre de joueurs excessifs, et je suis très interrogatif sur comment est-ce qu'on a pu prendre des délibérations et des décisions sur la base d'une minoration, d'une division par trois en fait du nombre. "*

L'enjeu est considérable. Si les plans d'action des opérateurs, les délibérations du collège de l'ANJ et les politiques de prévention ont été construits sur des chiffres structurellement sous-évalués, c'est l'ensemble de la doctrine régulatoire des six dernières années qui se trouve fragilisée. Pascal Chevremont s'engage à obtenir les sous-jacents de calcul de l'outil et à présenter ses résultats. Il ne dit pas encore ce qu'il en fera.

Offensive côté gauche

L'audition a fonctionné comme un révélateur pour afficher les positions des différents partis politiques. Chaque groupe parlementaire a utilisé cette nomination pour porter son agenda. Les clivages sont nets, et ils disent quelque chose de durable sur la façon dont le gambling est perçu dans chaque camp.

La gauche a mené le procès le plus offensif, sur un angle personnel : le passé de Pascal Chevremont à la tête de Brasseurs de France de 2011 à 2017, période pendant laquelle les ventes de bières ont progressé. Estelle Mercier (Parti Socialistes) l'a qualifié sans détour de lobbyiste de l'alcool. Thomas Dossus (Écologistes, Sénat) a qualifié le jeu d'argent d' »impôt sur la misère » et avancé les chiffres d'Addiction France : 63 % du produit des paris sportifs proviendrait de joueurs en perte de contrôle. Carlos Martens Bilongo (La France Insoumise) a demandé des comptes sur son rôle de contrôleur de la FDJ. La demande de loi Évin des jeux a été formulée dans des termes quasi identiques par des élus des deux chambres, avec l'exemple italien d'interdiction quasi totale cité en référence. C'est le bloc le plus homogène d'une chambre à l'autre, et c'est lui qui a fait basculer le vote de l'Assemblée.



Denis Masséglia interroge Pascal Chevremont sur les casinos en ligne

La droite a porté un tout autre sujet : le PMU, la filière hippique et les réseaux de distribution physique. Jean-Pierre Vogel

(Sarthe, Sénat), Marc Laménie (Ardennes) et Emeric Salmon au Rassemblement National ont défendu les 30 000 points de vente de la Française des Jeux et les 13 000 du PMU, dans certains cas source de 30 % des revenus d'un buraliste. La menace perçue n'est pas le jeu excessif : c'est la numérisation qui vide les comptoirs ruraux. Sur l'avenir du PMU, Pascal Chevremont s'est appuyé sur le rapport de l'Inspection générale des finances de juillet 2025, non rendu public, recommandant de transformer le GIE en structure commerciale. Il a dit attendre la nouvelle gouvernance, sans masquer son impatience :

> *" Sur l'avenir du PMU, je suis moi-même impatient de voir ce que la nouvelle gouvernance proposera. "*

Le centre présidentiel a soutenu le candidat de l'Élysée sur des questions sectorielles : casino en ligne illégal, JONUM, financement du sport, casinos physiques comme acteurs des territoires. Le Rassemblement National, par la voix d'Emeric Salmon, est resté technique et sans hostilité. Même tropisme territorial que la droite, avec un accent sur la protection des mineurs.

Ce que ce clivage dit, au fond, c'est que le gambling n'est plus seulement un sujet de régulation sectorielle. Il est devenu un prisme à travers lequel chaque bloc lit la société : impôt sur les pauvres pour les uns, réseau de lien social en péril pour les autres, source de fiscalité sous-exploitée pour d'autres encore. Chevremont devra administrer un régulateur dont chaque décision sera lue à travers ces grilles. Le consensus sur la méthode n'existe pas.